

Enquêtrices et enquêteurs de l'Insee : Ne plus payer pour travailler !



"Il est hors de question que les enquêteurs et enquêtrices mettent de leur poche pour travailler"

C'est ce qu'affirmait le ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire le 4 septembre 2018.

Plus de 6 mois plus tard, cet engagement est toujours lettre morte!



Pour nos conditions de travail...



La réunion au ministère du 5 avril dernier était une mascarade !

Ni Bercy, ni l'Insee n'avait travaillé sur le dossier des remboursements de frais de déplacement

Ni Bercy, ni l'Insee n'avait d'enveloppe budgétaire à mettre sur la table

Ni Bercy ni l'Insee n'avait prévu un calendrier de négociation

En vérité, ni Bercy, ni l'Insee n'a l'intention de mettre la main au porte-feuille pour les enquêtrices et les enquêteurs

Pour nos rémunérations...

Aujourd'hui à l'Insee les enquêtrices et les enquêteurs dépensent en moyenne 5 000 € annuels pour leurs déplacements avec véhicule personnel.

Le remboursement moyen de l'Insee est de 3 500 € par an.

Résultat : Un manque à gagner moyen de 1 500 € !

La dernière semaine du mois, les enquêtrices et enquêteurs payent pour travailler

Nous revendiquons

- une augmentation de 25 points d'indice pour un salaire décent
- Une indemnité de bureau non proratisée de 150 € par mois
- Un régime de remboursement de frais de déplacement adapté au caractère permanent des déplacements
- La subrogation dans le cadre des arrêts maladie



Amplifions la mobilisation !